



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale et la Loi sur la Commission municipale/The Municipal Assessment Amendment and Municipal Board Amendment Act;*

(M<sup>me</sup> la ministre CLARKE)

(N° 34) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act.*

(M<sup>me</sup> la ministre CLARKE)

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre responsable des Affaires francophones*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale de la Francophonie au Manitoba.

M. SALA et, avec le consentement de l'Assemblée, M. LAMONT font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* PIWNIUK, MM. MOSES, TEITSMA et ALTOMARE ainsi que M. le *ministre* SMITH (Lagimodière) font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. KINEW — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

U. ASAGWARA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à veiller immédiatement à ce que les personnes qui résident au Manitoba bénéficient d'un accès efficace et sécuritaire à des services d'interruption volontaire de grossesse où qu'elles habitent et à veiller à ce qu'il légifère immédiatement afin d'instaurer des zones tampons.

M. BUSHIE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

M<sup>me</sup> FONTAINE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à veiller immédiatement à ce que les personnes qui résident au Manitoba bénéficient d'un accès efficace et sécuritaire à des services d'interruption volontaire de grossesse où qu'elles habitent et à veiller à ce qu'il légifère immédiatement afin d'instaurer des zones tampons.

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre un examen de l'usine de traitement de sable de Vivian ainsi que de la partie de cette exploitation qui se rapporte aux extractions minières de catégorie 3, conjugué à un examen effectué par la Commission de protection de l'environnement du Manitoba et permettant de tenir des audiences publiques et d'obtenir de l'aide financière pour les participants et à exhorter le gouvernement provincial à interrompre toutes les activités à la mine et à l'usine jusqu'à ce que l'examen de la Commission soit terminé et que le projet ait été évalué de manière exhaustive.

M<sup>me</sup> LAMOUREUX — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à encourager le gouvernement fédéral à modifier la *Loi canadienne sur la santé* de façon à ce que la définition de « services de santé assurés » vise également les médicaments sur ordonnance prescrits par un praticien autorisé, selon ce que permet la liste des médicaments assurés, et à élaborer, conjointement avec le gouvernement fédéral, un régime d'assurance-médicaments qui est à la fois public, universel et durable, qui est à payeur unique, qui se base sur des données probantes et qui répond aux besoins suivants : un pouvoir d'achat donnant accès aux meilleurs prix disponibles, la couverture de médicaments essentiels permettant de faire face aux besoins prioritaires en matière de santé et un régime permanent et complet qui favoriserait la santé et le bien-être de tous les Canadiens.

M<sup>me</sup> LATHLIN — Demande visant à exhorter le ministre de l'Infrastructure à effectuer une évaluation de la route provinciale secondaire n° 224 et à procéder aux réparations adéquates au moyen de fonds publics le plus rapidement possible.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander immédiatement à Dynacare de garder ouverts tous les sites de phlébotomie (échantillons de sang) qui existaient avant l'urgence sanitaire causée par la COVID-19 et à permettre à tous les Manitobains de faire effectuer leurs analyses de sang et d'urine lorsqu'ils consultent leur médecin de manière à faciliter l'accès local à de tels services.

M. MOSES — Demande visant, d'une part, à exhorter le gouvernement provincial à fournir immédiatement une couverture de santé publique gratuite et complète à tous les résidents du Manitoba, y compris aux demandeurs d'asile, aux travailleurs migrants, aux étudiants internationaux, aux enfants à charge des résidents temporaires et aux résidents sans papiers, et, d'autre part, à exhorter la ministre de la Santé et des Soins aux personnes âgées à entreprendre une campagne de communication multilingue afin de fournir aux résidents visés des renseignements concernant la couverture de santé élargie, à informer les établissements et fournisseurs de santé sur la couverture élargie offerte aux personnes n'ayant pas d'assurance-santé de même que sur la mise en œuvre des changements nécessaires en matière de politiques et de protocoles, à créer et à faire appliquer des politiques de confidentialité strictes ainsi qu'à fournir au personnel une formation en vue d'assurer la sécurité des résidents dont le statut d'immigration est précaire et de veiller à ce qu'ils puissent avoir accès à des soins de santé publics sans compromettre leur capacité à demeurer au Canada.

M<sup>me</sup> NAYLOR — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer une proclamation voulant que la première semaine de février de chaque année soit désignée « Semaine de sensibilisation aux troubles de l'alimentation ».

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

**Lundi 21 mars 2022**

---

M. WIEBE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FRIESEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. BUSHIE, U. ASAGWARA et M. SALA interviennent. M. WIEBE exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger